

La scolarité au Canada : faits saillants du Recensement de 2016

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mercredi 29 novembre 2017

En 2016, plus de la moitié (54,0 %) des Canadiens de 25 à 64 ans étaient titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme d'études universitaires, ce qui représente une hausse par rapport à 48,3 % en 2006. Le Canada continue à se classer au premier rang des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour ce qui est de la proportion de diplômés d'un collège et d'une université.

Statistique Canada diffuse aujourd'hui les données du Recensement de 2016 sur la scolarité des Canadiens. Le présent communiqué dresse le portrait du nouveau visage de la scolarité au Canada et montre comment les Canadiens se dotent, par la scolarité, des outils nécessaires pour pouvoir occuper les emplois d'aujourd'hui.

Le Canada détient la plus grande proportion de titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme d'études universitaires par rapport aux autres pays de l'OCDE. En 2016, 22,4 % de la population du Canada de 25 à 64 ans détenait un diplôme d'études collégiales comme niveau d'études le plus élevé par rapport à 8 % de l'ensemble des pays de l'OCDE.

En 2016, 40,7 % des jeunes femmes de 25 à 34 ans étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, comparativement à 32,8 % en 2006. Attirés par les possibilités d'emploi et les incitatifs salariaux, les jeunes hommes ont intégré le secteur des métiers spécialisés. La proportion de jeunes hommes détenant un certificat d'apprenti a augmenté considérablement, passant de 4,9 % en 2006 à 7,8 % en 2016.

Les Premières Nations, les Métis et les Inuits ont tous réalisé des progrès en ce qui concerne les études postsecondaires, et ce, à tous les niveaux. En 2016, 10,9 % de l'ensemble des Autochtones de 25 à 64 ans étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, comparativement à 7,7 % en 2006. La proportion d'Autochtones ayant un diplôme d'études collégiales est passée de 18,7 % en 2006 à 23,0 % en 2016.

En 2016, les progrès réalisés en matière de scolarité étaient aussi évidents chez les mères de familles monoparentales et les réfugiés. Une proportion plus élevée (20,4 %) de mères de familles monoparentales de 25 à 64 ans en 2016 étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, en hausse par rapport à 14,7 % en 2006. Près du tiers (31,5 %) des réfugiés qui sont devenus résidents permanents au Canada ont mis à niveau leurs titres de scolarité après leur arrivée au pays.

Plus de la moitié des immigrants récents qui se sont établis au pays au cours des cinq années ayant précédé le Recensement de 2016 étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur.

Compte tenu du vieillissement de la population canadienne et des besoins croissants du marché du travail en matière de connaissances et de compétences, les études postsecondaires sont essentielles à la prospérité future du Canada. Qu'il s'agisse d'un diplôme en médecine ou en soins infirmiers, les femmes représentent la majorité des jeunes diplômés dans les domaines de la santé, peu importe le niveau de scolarité, et elles trouvent des emplois qui correspondent à leurs études. Les jeunes diplômés en génie ou en informatique et sciences de l'information sont aussi très susceptibles d'occuper des emplois étroitement liés à leurs études.

Les provinces les plus peuplées — soit l'Ontario, la Colombie-Britannique, l'Alberta et le Québec — ainsi que la Nouvelle-Écosse, ont enregistré les plus fortes proportions de la population adulte de 25 à 64 ans détenant un baccalauréat ou un grade supérieur. Les quatre provinces de l'Atlantique — Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse — ont affiché les plus fortes proportions de la population détenant un diplôme d'études collégiales.

Au fur et à mesure que les besoins du marché du travail évoluent et que le système d'éducation s'adapte aux nouvelles demandes en matière de compétences, le recensement permet de voir comment les Canadiens se dotent, par la scolarité, des outils dont ils ont besoin pour répondre à ces demandes. Les renseignements démographiques détaillés tirés du recensement permettent d'observer l'évolution des choix en matière d'études des divers groupes composant la société canadienne.



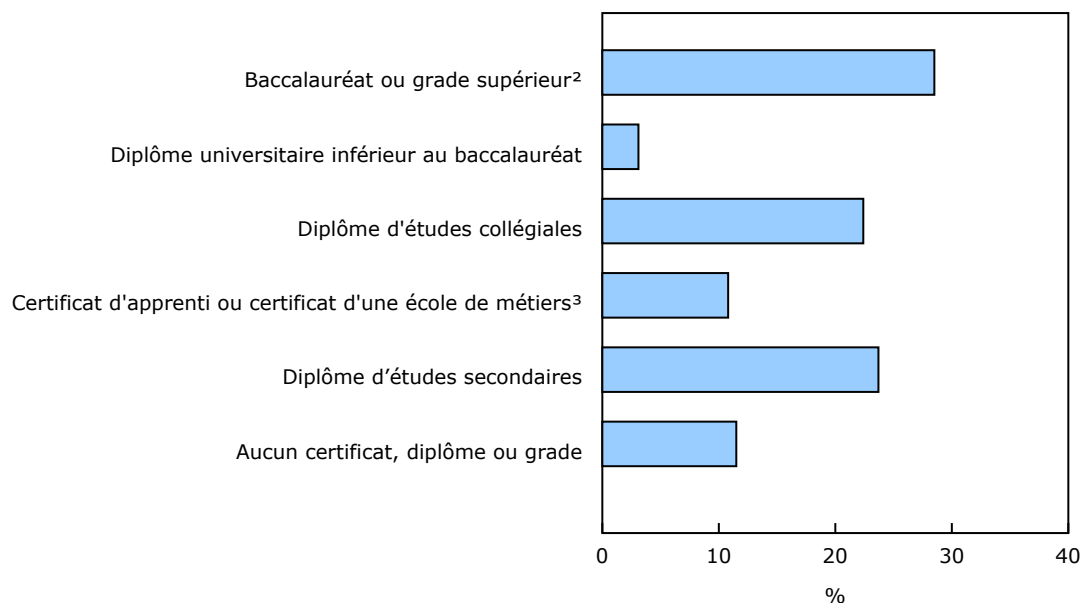
Plus de la moitié des Canadiens sont titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires

En 2016, plus de la moitié (54,0 %) des Canadiens de 25 à 64 ans étaient titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme d'études universitaires, ce qui représente une hausse par rapport à 48,3 % en 2006. Le Canada continue d'avoir la proportion la plus élevée de diplômés d'un collège ou d'une université parmi les pays de l'OCDE, dont la moyenne était de 36,7 % en 2016.

En 2016, 22,4 % des Canadiens de 25 à 64 ans étaient titulaires d'un diplôme d'études collégiales, 3,1 % d'un certificat universitaire de niveau inférieur au baccalauréat et 28,5 % d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, ce qui totalise 54,0 % des Canadiens de 25 à 64 ans étant titulaires soit d'un diplôme d'études collégiales, soit d'un diplôme d'études universitaires.

En outre, une proportion de 10,8 % des Canadiens détenaient un certificat d'apprenti ou un autre certificat d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle.

Graphique 1 Niveau de scolarité¹ de la population de 25 à 64 ans, Canada, 2016



1 Le niveau de scolarité fait référence au certificat, au diplôme ou au grade le plus élevé d'une personne.

2 L'expression « baccalauréat ou grade supérieur » correspond à la catégorie « certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur » dans la classification « plus haut certificat, diplôme ou grade ».

3 Cette catégorie comprend les certificats d'apprenti, les certificats de qualification professionnelle et les titres de compagnon ainsi que les certificats d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle qui ne sont pas des certificats d'apprenti.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

Pour ce qui est des études secondaires, 86,3 % des Canadiens de 25 à 64 ans avaient obtenu un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence; cela inclut ceux qui ont terminé seulement leurs études secondaires ainsi que ceux qui ont poursuivi leurs études et obtenu un diplôme d'études postsecondaires.

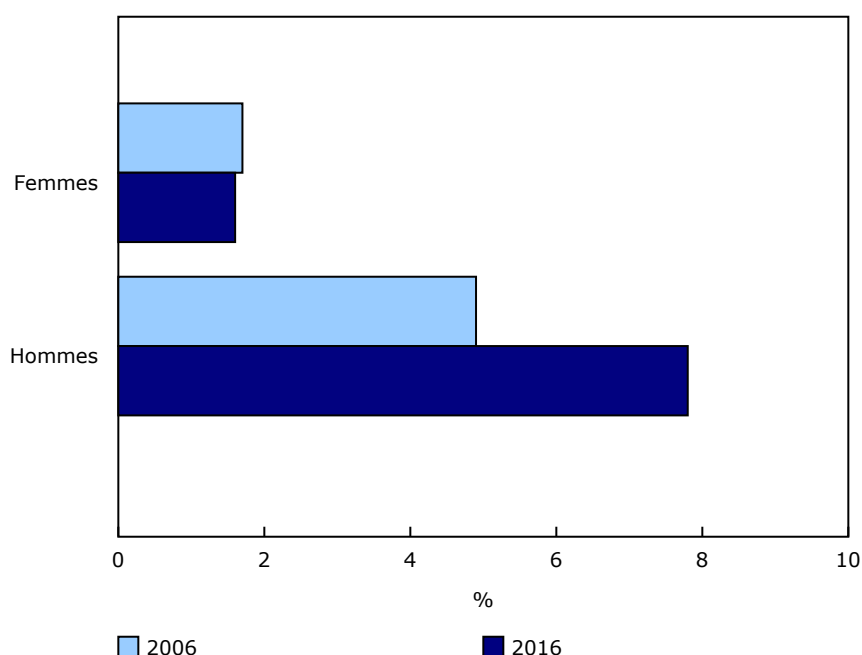
Le Canada compte la proportion la plus élevée de diplômés parmi les pays de l'OCDE

Le Canada compte la proportion la plus élevée de diplômés d'un collège en comparaison avec d'autres pays de l'OCDE. En 2016, 22,4 % de la population canadienne de 25 à 64 ans détenait un diplôme d'études collégiales comme niveau d'études le plus avancé, en hausse par rapport à 2006, lorsque 20,4 % de la population était titulaire d'un tel diplôme. À titre de comparaison, il est estimé que 8 % de la population de l'ensemble des pays de l'OCDE détenait un diplôme d'études collégiales en 2016.

Hausse importante du nombre de jeunes hommes dans les métiers spécialisés depuis 2006

Au cours des dernières années, en réponse à une demande accrue de travailleurs dans les métiers spécialisés dans certaines industries et dans certaines régions, des programmes gouvernementaux ont été instaurés pour accroître le taux de participation à la formation d'apprenti. Attirés par les possibilités d'emploi et les incitatifs, les jeunes hommes ont intégré ce secteur. Le pourcentage de jeunes hommes de 25 à 34 ans ayant pour niveau de scolarité le plus élevé un certificat d'apprenti dans les métiers spécialisés a ainsi crû, passant de 4,9 % en 2006 à 7,8 % en 2016.

Graphique 2 Pourcentage des femmes et des hommes de 25 à 34 ans détenant un certificat d'apprenti¹, Canada, 2006 et 2016



¹ Cette catégorie comprend les certificats d'apprenti, les certificats de qualification professionnelle et les titres de compagnon. Elle ne comprend pas les certificats d'une école de métiers qui ne sont pas des certificats d'apprenti.
Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006 et 2016.

Les hommes détenant un certificat d'apprenti dans un métier touchaient des gains élevés. Leurs gains annuels médians en 2015 étaient plus élevés de 7 % que ceux des hommes titulaires d'un diplôme d'études collégiales, de 31 % plus élevés que ceux des hommes ayant un diplôme d'études secondaires, et moins élevés de 11 % que ceux des bacheliers.

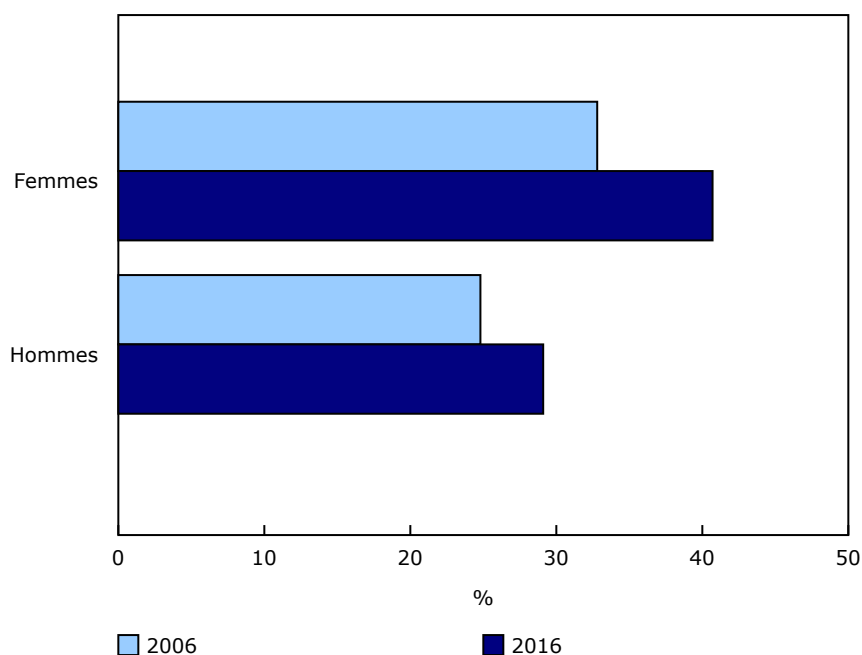
En revanche, le pourcentage de jeunes femmes détenant un certificat d'apprenti (moins de 2 %) est demeuré relativement stable depuis 2006, et les gains plus faibles des femmes indiquent que ces dernières étaient apprenties dans des métiers moins payants. Par exemple, près de 3 femmes détenant un certificat d'apprenti sur 10 avaient étudié en coiffure, et touchaient des gains médians de 34 319 \$.

Davantage de jeunes femmes obtiennent un baccalauréat ou un grade supérieur

Tandis que la plus forte progression des études postsecondaires chez les hommes a été observée dans les programmes de formation des apprentis, les femmes poursuivent de plus en plus des études universitaires pour pouvoir obtenir les compétences dont le pays a besoin.

Graphique 3

Pourcentage des femmes et des hommes de 25 à 34 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur¹, Canada, 2006 et 2016



¹ L'expression « baccalauréat ou grade supérieur » correspond à la catégorie « certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur » dans la classification « plus haut certificat, diplôme ou grade ».

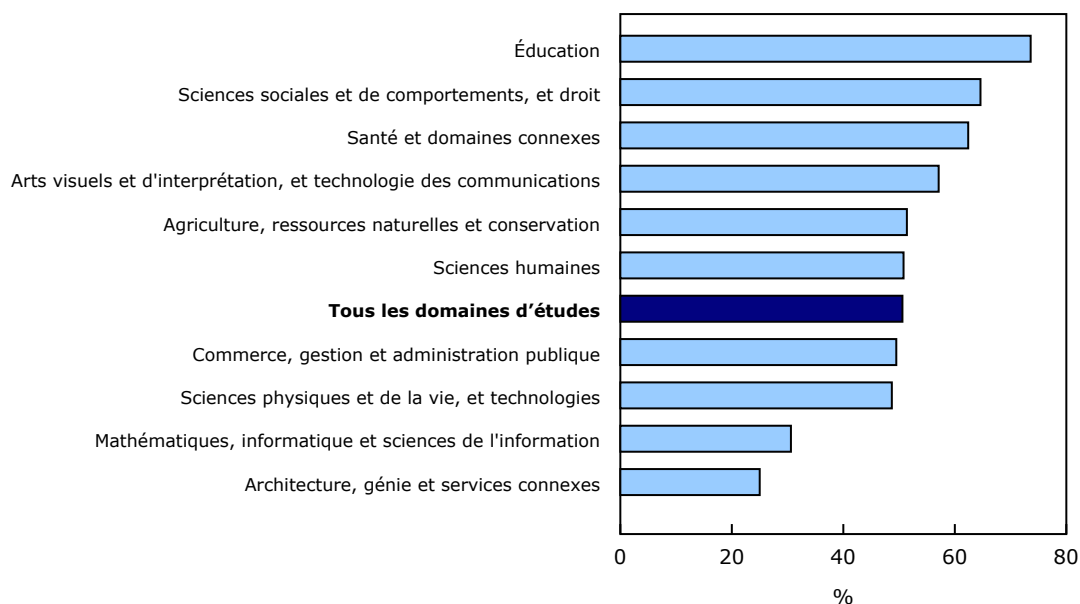
Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006 et 2016.

Plus de 4 jeunes femmes de 25 à 34 ans sur 10 (40,7 %) étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur en 2016, comparativement à un peu moins du tiers en 2006. La tendance s'était amorcée au début des années 1990, lorsque la proportion de jeunes femmes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur a surpassé celle des jeunes hommes. L'investissement des femmes dans les études s'est avéré payant; les femmes titulaires d'un baccalauréat ont en effet gagné environ 40 % de plus que les femmes titulaires d'un diplôme d'études collégiales et environ 60 % de plus que les femmes dont le niveau de scolarité le plus élevé était un diplôme d'études secondaires. Les résultats probants pour les femmes titulaires d'un baccalauréat étaient généralisés dans l'ensemble du pays.

En 2016, pour la première fois, les femmes représentaient un peu plus de la moitié (50,6 %) des jeunes Canadiens (de 25 à 34 ans) titulaires d'un doctorat acquis. Elles représentaient la majorité des jeunes titulaires d'un doctorat acquis dans de nombreux domaines, comme l'éducation, les sciences sociales et de comportements, et le droit, la

santé et les domaines connexes, les arts visuels et d'interprétation et la technologie des communications et les sciences humaines. Les femmes continuaient cependant à représenter moins de la moitié des jeunes titulaires d'un doctorat acquis dans des domaines comme l'architecture, le génie et les services connexes, les mathématiques, l'informatique et les sciences de l'information et les sciences physiques et de la vie, et technologies.

Graphique 4 Domaines d'études¹ selon le pourcentage de femmes parmi les jeunes de 25 à 34 ans titulaires d'un doctorat acquis², Canada, 2016



1 Regroupements principaux de la Classification des programmes d'enseignement, 2016. Les catégories « services personnels, de protection et de transport » et « autres » ont été exclues des catégories détaillées mais sont comprises dans « tous les domaines d'études ».

2 Les résidents non permanents sont exclus.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

Même si le nombre de jeunes hommes qui obtiennent un baccalauréat ou un grade supérieur progresse au fil du temps, l'augmentation est plus lente que celle observée chez les jeunes femmes. Près de 3 jeunes hommes de 25 à 34 ans sur 10 (29,1 %) étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur en 2016, ce qui représente une hausse comparativement à un quart en 2006.

Les Canadiens se dotent des outils nécessaires pour pouvoir occuper les emplois d'aujourd'hui

Les données du recensement permettent d'examiner les gains des Canadiens détenant divers titres de scolarité et d'analyser la situation des jeunes diplômés sur le marché du travail, notamment les liens entre leur domaine d'études et leur emploi. Ces sujets sont couverts dans les articles de la série *Recensement en bref* sur la scolarité, notamment « [La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires](#) », « [Les jeunes titulaires d'un baccalauréat trouvent-ils des emplois qui correspondent à leur domaine d'études?](#) » et « [Est-ce que le domaine d'études influence les gains chez les jeunes titulaires d'un baccalauréat?](#) ».

Parmi les Canadiens de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires, 81,4 % étaient diplômés dans des domaines importants pour la création d'une infrastructure sociale forte, comme l'enseignement, les communications, la justice, la santé et d'autres domaines. Contribuant à l'accroissement de la compétitivité du

Canada en matière de science et de technologie, 18,6 % des Canadiens en âge de travailler titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires ont obtenu un diplôme dans les domaines des sciences, des technologies, du génie et des mathématiques (STGM).

Les jeunes diplômés en génie et en informatique et sciences de l'information sont susceptibles d'occuper des emplois étroitement liés à leurs études

Parmi tous les jeunes de 25 à 34 ans titulaires d'un baccalauréat dans les domaines des STGM, ceux titulaires d'un baccalauréat en génie et en informatique et sciences de l'information étaient les plus susceptibles de mettre à profit leurs compétences dans un secteur du marché du travail correspondant étroitement à leurs études, 7 sur 10 occupant un emploi dans les sciences et technologies. Les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'étudier en génie ou en informatique et sciences de l'information : sur 20 jeunes hommes titulaires d'un baccalauréat, plus de 5 ont fait leurs études dans ces domaines, comparativement à moins de 1 jeune femme sur 20 titulaires d'un baccalauréat.

Dans les domaines de la santé, les femmes sont majoritaires et sont très susceptibles de trouver un emploi correspondant à leurs études

Compte tenu du vieillissement de la population, les compétences dans le domaine des soins de santé sont de plus en plus importantes pour le marché du travail. En 2016, les femmes représentaient la majorité des diplômés dans les domaines de la santé, peu importe le niveau de scolarité, et elles trouvaient un emploi correspondant à leurs études. Par exemple, les femmes représentaient 92,7 % des jeunes de 25 à 34 ans diplômés en soins infirmiers au niveau du baccalauréat et 64,4 % des jeunes diplômés en médecine.

Environ 95 % des jeunes diplômés en soins infirmiers occupaient un emploi dans le domaine de la santé. De plus, les gains des jeunes diplômés en soins infirmiers étaient aussi élevés que ceux des jeunes diplômés en génie. Les gains médians des jeunes femmes titulaires d'un diplôme en soins infirmiers étaient par exemple de 75 027 \$ en 2015, tandis que ceux des jeunes femmes titulaires d'un diplôme en génie étaient de 75 023 \$. Parmi les jeunes hommes, l'écart entre ces deux domaines au chapitre des gains était aussi très faible. Une telle situation peut s'expliquer par la forte demande de diplômés en soins infirmiers dans une société vieillissante.

Les femmes représentaient aussi la majorité des jeunes diplômés de 25 à 34 ans dans les domaines de la santé au niveau collégial. Par exemple, environ 65 % des jeunes diplômés des collèges dans les domaines de la santé liés aux technologies de diagnostic et de traitement (comme les techniciens en mammographie et en imagerie par résonance magnétique) étaient des femmes. De plus, 85,1 % des jeunes femmes employées ayant un diplôme d'études collégiales dans ces domaines travaillaient dans des professions de la santé.

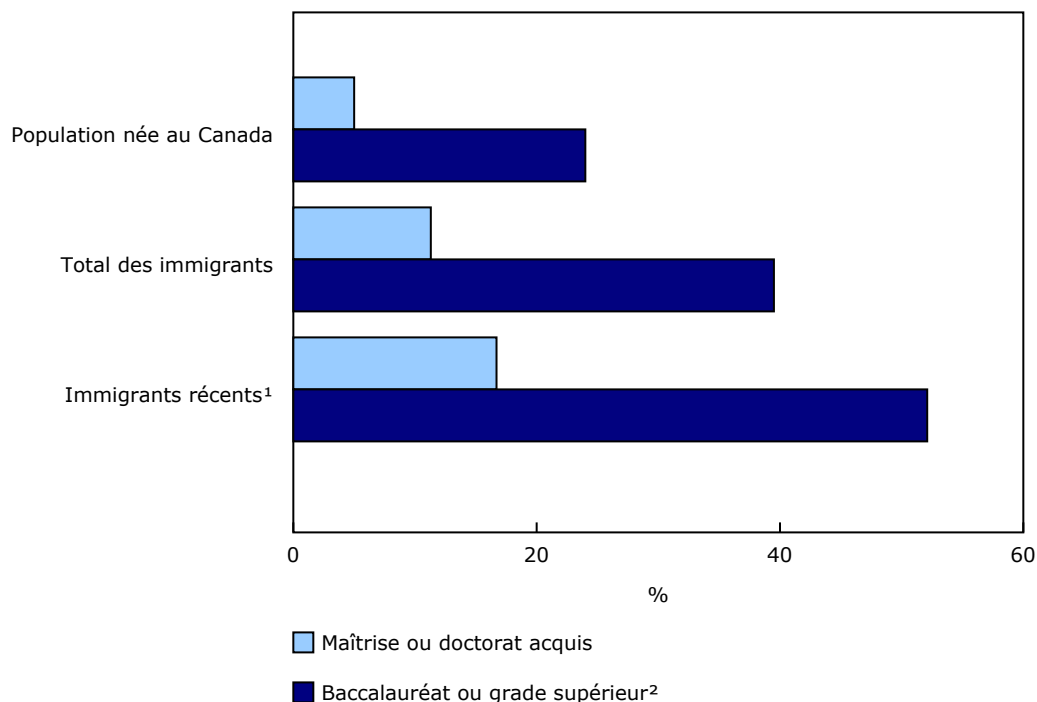
Plus de la moitié des immigrants récents sont titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur

Les immigrants contribuent à l'économie du Canada en raison de leurs compétences et de leurs niveaux de scolarité élevés. Le [système d'immigration du Canada](#) accorde une grande importance aux études. Au cours des dernières années, de nouveaux programmes ont permis de faciliter l'immigration au pays des étudiants internationaux qui ont effectué leurs études postsecondaires au Canada. Lors du Recensement de 2016, 4 immigrants de 25 à 64 ans sur 10 étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur. Par comparaison, un peu moins du quart des Canadiens de 25 à 64 ans nés au pays étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur. Les immigrants récents qui se sont établis au cours des cinq années ayant précédé le Recensement de 2016 étaient particulièrement instruits, plus de la moitié étant titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur. Parmi les immigrants récents, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'être titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur en 2016. C'était l'inverse lors du Recensement de 2006.

Le pourcentage des immigrants titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat est le double de celui de la population née au Canada. Une proportion de 11,3 % des immigrants de 25 à 64 ans étaient titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat comparativement à 5,0 % de la population née au Canada. Les immigrants récents étaient encore plus susceptibles d'être titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat, 16,7 % d'entre eux étant titulaires d'un tel diplôme d'études supérieures en 2016.

Graphique 5

Pourcentage de la population de 25 à 64 ans titulaire de certains diplômes, selon le statut d'immigrant et la période d'immigration, Canada, 2016



1. Les « immigrants récents » désignent les immigrants qui ont obtenu le statut d'immigrant reçu ou de résident permanent pour la première fois pendant la période du 1^{er} janvier 2011 au 10 mai 2016.

2. L'expression « baccalauréat ou grade supérieur » correspond à la catégorie « certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur » dans la classification « plus haut certificat, diplôme ou grade ».

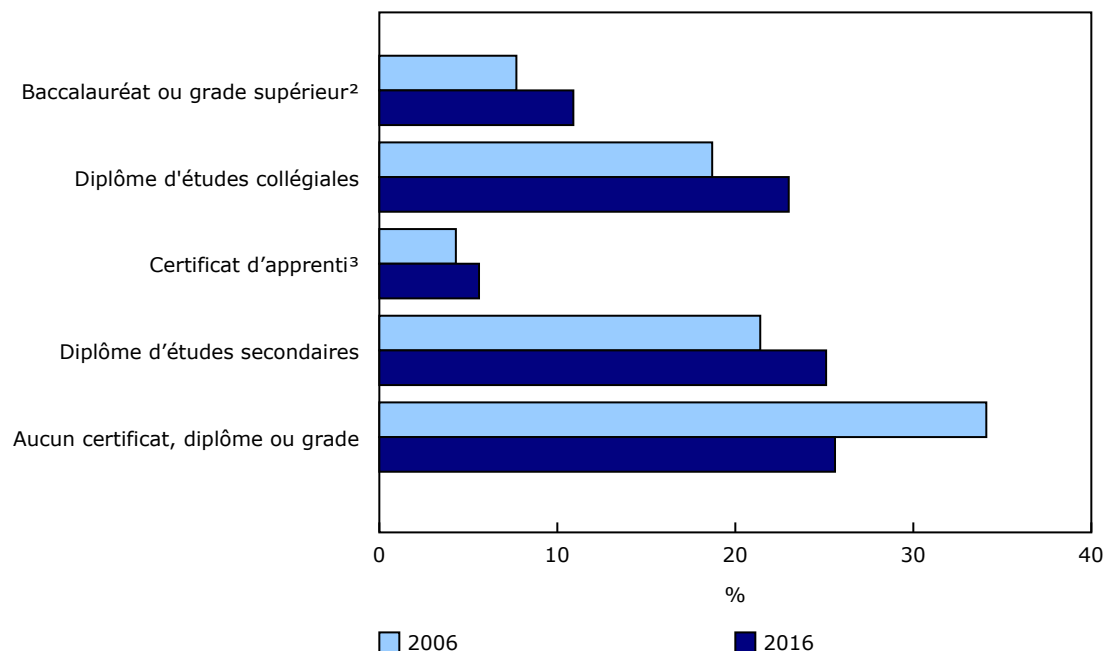
Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

Hausses des niveaux de scolarité chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits

Les Premières Nations, les Métis et les Inuits ont tous connu des hausses en ce qui a trait à l'achèvement des études secondaires. De l'ensemble des Autochtones de 25 à 64 ans, 7 sur 10 détenaient un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence en 2016, comparativement à moins de 6 sur 10 en 2006. Ces Autochtones détenant un diplôme d'études secondaires comprennent ceux qui ont terminé leurs études secondaires seulement et ceux qui ont poursuivi leurs études et obtenu un diplôme d'études postsecondaires.

De plus, les Premières Nations, les Métis et les Inuits ont tous réalisé des progrès en ce qui concerne les études postsecondaires, et ce, à tous les niveaux. En 2016, 10,9 % de l'ensemble des Autochtones de 25 à 64 ans étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, comparativement à 7,7 % en 2006. Le pourcentage d'Autochtones qui ont obtenu un diplôme d'études collégiales a aussi augmenté, passant de 18,7 % à 23,0 % pendant la même période. Le pourcentage d'Autochtones de sexe masculin détenant un certificat d'apprenti dans un métier est passé de 6,8 % à 9,6 %.

Graphique 6
Pourcentage d'Autochtones de 25 à 64 ans selon certains niveaux de scolarité¹,
Canada, 2006 et 2016



1 Le niveau de scolarité fait référence au certificat, au diplôme ou au grade le plus élevé d'une personne.

2 L'expression « baccalauréat ou grade supérieur » correspond à la catégorie « certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur » dans la classification « plus haut certificat, diplôme ou grade ».

3 Cette catégorie comprend les certificats d'apprenti, les certificats de qualification professionnelle et les titres de compagnon. Elle ne comprend pas les certificats d'une école de métiers qui ne sont pas des certificats d'apprenti.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006 et 2016.

Graphique 7 : Pourcentage des Premières Nations, Métis et Inuit âgés de 25 à 64 ans selon certains niveaux de scolarité, Canada, 2006 et 2016

Les Autochtones des Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit et vivant dans une réserve se heurtent à des obstacles plus importants au chapitre de l'accès aux études. Bon nombre d'entre eux doivent par exemple quitter leur collectivité pour pouvoir fréquenter un établissement d'enseignement, y compris l'école secondaire.

Selon les données du Recensement de 2016, les Autochtones ne vivant pas dans une réserve étaient plus susceptibles que ceux vivant dans une réserve d'être titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires. Par exemple, 11,4 % des Autochtones de 25 à 64 ans des Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit et ne vivant pas dans une réserve étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur en 2016, comparativement à 5,4 % de ceux qui vivaient dans une réserve. L'écart était plus faible chez les apprentis, étant donné que 4,9 % des Autochtones des Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit et ne vivant pas dans une réserve détenaient un certificat d'apprenti, comparativement à 3,9 % de ceux qui vivaient dans une réserve.

Une mère seule sur cinq est titulaire d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, une hausse par rapport à 2006

Même si des obstacles de nature financière ou autre peuvent limiter l'accès au système d'éducation et au marché du travail à bon nombre de mères de familles monoparentales, un nombre grandissant d'entre elles sont titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur. Ainsi, en 2016, 20,4 % des mères seules de 25 à 64 ans étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, comparativement à 14,7 % en 2006. Néanmoins, leur niveau

de scolarité était malgré tout inférieur à celui des autres femmes. Par exemple, 39,0 % des mères de 25 à 64 ans qui sont mariées ou vivent en union libre étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur en 2016, comparativement à 26,9 % en 2006.

Près du tiers des réfugiés ont mis à niveau leurs titres de scolarité après leur arrivée au Canada

Pour la première fois, le recensement incluait de l'information sur la catégorie d'admission des immigrants arrivés au Canada. Le système d'immigration du Canada vise trois grands objectifs : attirer des immigrants qualifiés et instruits, réunifier les familles, et offrir l'asile pour des motifs d'ordre humanitaire. Les immigrants admis dans la [catégorie des réfugiés](#) se heurtent à des difficultés particulières, car ils ne sont pas admis en fonction de la scolarité, de la langue ou d'autres atouts, et ils ne possèdent peut-être pas toutes les compétences nécessaires pour se trouver un emploi dans leur nouveau pays.

Près du tiers des réfugiés (31,5 %) qui ont acquis le statut de résident permanent ont mis à niveau leurs titres de scolarité en obtenant leur titre d'études postsecondaires le plus élevé au Canada. Si l'on considère seulement les réfugiés arrivés à l'âge adulte (18 ans et plus), environ 22 % d'entre eux ont mis à niveau leurs titres de scolarité au Canada, soit légèrement plus que les immigrants admis dans les catégories économiques ou familiales, tous les deux à environ 20 %. La majorité (71,1 %) des réfugiés qui ont immigré au Canada à l'âge adulte et qui ont mis à niveau leurs titres de scolarité au Canada ont obtenu un diplôme lié aux métiers ou un diplôme d'études collégiales. Par comparaison, parmi les immigrants économiques qui ont mis à niveau leurs titres de scolarité au Canada, la majorité (56,5 %) ont obtenu un baccalauréat ou un grade supérieur.

Les provinces les plus peuplées comptent la proportion la plus élevée de diplômés universitaires

Les diplômés universitaires ont tendance à vivre dans les grands centres urbains — ou régions métropolitaines de recensement (RMR) — où les universités sont souvent situées et où les emplois pour ces diplômés peuvent être plus nombreux. L'Ontario, la Colombie-Britannique, l'Alberta et le Québec sont les quatre provinces où sont situés les plus grands centres urbains au Canada et, avec la Nouvelle-Écosse, elles comptaient en 2016 les plus fortes proportions de la population adulte de 25 à 64 ans qui étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur parmi les provinces.

Le Québec affichait le plus haut pourcentage (63,2 %) de jeunes diplômés en STGM de 25 à 34 ans qui occupaient un emploi dans le domaine des sciences et technologies, suivi de Terre-Neuve-et-Labrador (57,7 %) et de l'Alberta (55,7 %). Comparativement à toutes les autres provinces, ces trois provinces comptaient une proportion plus élevée de diplômés en STGM dans le domaine du génie. Comme mentionné précédemment, les diplômés en génie étaient fort susceptibles de travailler dans les domaines des sciences et de la technologie. D'autres facteurs tels que la forte demande de diplômés en STGM dans le secteur des ressources en Alberta et à Terre-Neuve-et-Labrador et dans les secteurs de l'aérospatiale et de la haute technologie au Québec ont également contribué au succès des diplômés en STGM de ces régions à trouver du travail lié à leurs domaines d'études.

Comparativement aux autres provinces, les provinces riches en ressources comme l'Alberta et la Saskatchewan affichaient les plus fortes proportions d'hommes de 25 à 64 ans titulaires d'un certificat d'apprenti dans un métier spécialisé. En raison de la forte demande dans ces provinces, ces hommes étaient bien payés. En Saskatchewan, les hommes titulaires d'un certificat d'apprenti étaient payés davantage que les hommes titulaires d'un baccalauréat. En Alberta, les hommes qui détenaient un certificat d'apprenti ont gagné seulement 5 % de moins que les hommes titulaires d'un baccalauréat et davantage que les hommes titulaires d'un baccalauréat dans toutes les autres provinces.

Le Yukon n'était devancé que par l'Ontario pour la proportion d'adultes de 25 à 64 ans qui étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, et la proportion d'hommes titulaires d'un certificat d'apprenti dans un métier spécialisé était aussi élevée au Yukon qu'en Alberta. Une forte proportion de ces diplômés ont fait leurs études

ailleurs, ce qui indique que plusieurs d'entre eux ont été attirés par le Yukon en raison des possibilités d'emploi. Par exemple, 78,3 % des adultes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires au Yukon ont fait leurs études ailleurs, ce qui représente le pourcentage le plus élevé de toutes les provinces et de tous les territoires.

Les provinces de l'Atlantique enregistrent les plus grandes proportions de titulaires d'un diplôme d'études collégiales

Terre-Neuve-et-Labrador détenait, en 2016, la plus forte proportion de la population adulte de 25 à 64 ans (28,5 %) titulaire d'un diplôme d'études collégiales (comme niveau d'études le plus élevé), étant suivie par les trois autres provinces de l'Atlantique : l'Île-du-Prince-Édouard (28,2 %), le Nouveau-Brunswick (26,1 %) et la Nouvelle-Écosse (25,9 %). L'Ontario occupait la 5^e place (24,7 %) dans ce classement.

Deux des dix centres urbains enregistrant les pourcentages les plus élevés de titulaires de diplômes d'études collégiales se trouvaient dans les provinces de l'Atlantique : St. John's (29,4 %) et Moncton (29,2 %). Les huit centres urbains restants se trouvent en Ontario : Grand Sudbury (34,2 %), Belleville (32,7 %), Oshawa (31,6 %), Peterborough (31,6 %), Barrie (31,0 %), Brantford (30,3 %), Kingston (29,6 %) et Thunder Bay (29,3 %).

Dans l'ensemble, les collectivités urbaines de plus petite taille — ou agglomérations de recensement (AR) — détenaient des proportions de la population titulaires d'un diplôme d'études collégiales plus fortes que les grands centres urbains. La plus grande proportion se trouvait ainsi dans la petite collectivité de Carleton Place (35,5 %).

Parmi les grands centres urbains, Ottawa affiche la plus forte proportion de diplômés universitaires

Offrant de nombreux emplois dans le secteur public et dans les technologies de pointe, Ottawa — la partie ontarienne de la RMR d'Ottawa–Gatineau — était le grand centre urbain affichant la plus forte proportion d'adultes de 25 à 64 ans qui étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur (43,5 %) en 2016. Venaient ensuite Toronto (40,9 %), Calgary (38,3 %), Vancouver (37,5 %) et Halifax (35,2 %). Calgary et Kitchener–Cambridge–Waterloo avaient les plus fortes proportions de titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur dans les domaines des STGM puisqu'on y offre de nombreux emplois dans les secteurs des ressources et des TI.



Dans le but de souligner le 150^e anniversaire du pays, Statistique Canada propose des instantanés de notre riche histoire statistique.

150 ans d'éducation

Le portrait de la scolarité des Canadiens a évolué considérablement au cours des 150 années qui se sont écoulées depuis la Confédération.

Au moment du premier recensement qui a suivi la Confédération, en 1871, très peu de Canadiens fréquentaient l'école en raison des exigences d'une économie axée principalement sur l'agriculture et la production alimentaire. En 1901, un plus grand nombre d'enfants étaient inscrits à l'école primaire ou à l'école secondaire, même si bon nombre d'entre eux n'y allaient pas tous les jours. La plupart des provinces ont ensuite adopté des lois prévoyant une période minimale pendant laquelle les enfants devaient fréquenter l'école à temps plein. Après 1963, toutes les provinces ont adopté des lois obligeant les enfants à fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans. En 1996, toutes les provinces avaient fixé à 16 ans l'âge minimal pour pouvoir quitter l'école, et presque tous les enfants de 16 ans et moins étaient inscrits à l'école à temps plein.

Pour ce qui est des études postsecondaires, depuis la Seconde Guerre mondiale, la proportion d'étudiants universitaires à temps plein a augmenté de façon spectaculaire parmi les jeunes de 18 à 24 ans, passant de moins de 3 % en 1941 à 23 % en 2014-2015. Au fur et à mesure que la société canadienne a évolué, les domaines d'études offerts dans les établissements d'enseignement postsecondaire se sont adaptés aux nouveaux besoins du marché du travail. Par exemple, dès l'essor de l'ordinateur personnel et des entreprises « point-com » dans les années 1980 et 1990, et l'émergence de la société de l'information, les programmes dans les sciences informatiques ont pris de l'ampleur, et des programmes ont été offerts dans de nouveaux domaines, comme les technologies de l'information, l'administration de réseaux et la conception de produits multimédias et de pages Web.

Au fil des ans, les femmes ont rattrapé et même dépassé les hommes au chapitre des inscriptions à l'université. En 1989, un plus grand nombre de femmes que d'hommes étaient inscrites à temps plein dans les universités canadiennes; les femmes avaient réalisé des progrès dans des programmes comme le droit et la médecine, des domaines traditionnellement réservés aux hommes. Depuis les années 1990, la proportion de femmes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur s'accroît beaucoup plus rapidement que celle des hommes.

À compter des années 1960, le Canada a aussi mis sur pied un réseau collégial unique et très vaste offrant des programmes axés sur l'apprentissage intégré au travail et répondant aux besoins du marché du travail. En 2016, 22,4 % des adultes de 25 à 64 ans étaient titulaires d'un diplôme d'études collégiales, comparativement à environ 8 % parmi l'ensemble des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). En raison de son important secteur collégial, qui n'a pas son pareil dans la plupart des autres pays de l'OCDE, le Canada est un chef de file mondial en matière d'enseignement postsecondaire, se classant au premier rang des pays de l'OCDE pour ce qui est de la proportion de titulaires d'études collégiales ou universitaires, et ce, depuis les années 1990.

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, le monde a officiellement entrepris la mise en œuvre de l'[Agenda 2030 pour le développement durable](#), le plan d'action axé sur la transformation des Nations Unies qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Le plan est fondé sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

Le communiqué « La scolarité au Canada : faits saillants du Recensement de 2016 » est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer l'objectif suivant :



Note aux lecteurs

Définitions, concepts et géographie

Dans le présent document, tous les titres mentionnés, sauf indication contraire, représentent le [certificat, le diplôme ou le grade le plus élevé](#). Un « diplôme d'études collégiales » désigne un certificat ou un diplôme d'études collégiales, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire. Un « diplôme universitaire » désigne un baccalauréat ou un grade supérieur. Ces diplômes peuvent être décernés par des universités ou par d'autres établissements conférant des diplômes au niveau du baccalauréat, tels que certains collèges.

Le terme « immigrants récents » désignent les immigrants qui ont obtenu le statut d'immigrant reçu ou de résident permanent pour la première fois pendant la période du 1^{er} janvier 2011 au 10 mai 2016.

Le terme « né au Canada » désigne les non-immigrants ou les citoyens canadiens par naissance. La population née au Canada comprend les citoyens canadiens par naissance — qu'ils soient nés au Canada ou à l'extérieur du pays. La population née au Canada n'inclut pas les immigrants nés au Canada.

Les résidents non permanents sont exclus de l'analyse sur le pourcentage de femmes parmi les titulaires d'un doctorat acquis.

Dans la présente analyse, les termes « mères seules » et « mères qui sont mariées ou vivent en union libre » désignent les mères qui vivent dans une famille de recensement qui compte au moins un enfant de 17 ans ou moins.

Le terme « sciences et technologies » correspond au groupe principal « sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés » de la Classification nationale des professions (CNP).

Produits et diffusions du Recensement de la population de 2016

Aujourd'hui, Statistique Canada diffuse la sixième série de données provenant du Recensement de 2016. Les résultats présentés portent sur le niveau de scolarité le plus élevé, le principal domaine d'études, le lieu des études et la fréquentation scolaire de la population canadienne à l'échelle nationale, provinciale, territoriale et infraprovinciale en 2016. Les résultats sur le [travail](#), le [déplacement domicile-travail](#) et la [langue de travail](#) sont aussi diffusés aujourd'hui.

Plusieurs produits du Recensement de 2016 sont également accessibles à compter d'aujourd'hui sur le module Web du [Programme du recensement](#). Ce module a été conçu pour permettre un accès facile et gratuit aux données du recensement. L'information est organisée selon de grandes catégories de produits, qui comprennent les produits analytiques, les produits de données, les produits de référence, la géographie et un centre vidéo.

Les [produits analytiques](#) comportent trois articles de la série Recensement en bref. Les articles contiennent des analyses portant sur la situation et les gains des Canadiens sur le marché du travail selon le niveau de scolarité le plus élevé et le principal domaine d'études. Le premier article porte sur les gains selon le niveau de scolarité le plus élevé de la population de 25 à 64 ans, tandis que le deuxième et le troisième articles portent sur la situation et les gains sur le marché du travail des jeunes bacheliers de 25 à 34 ans au Canada.

Les [produits de données](#) comprennent les résultats ayant trait à la scolarité pour un large éventail de régions géographiques normalisées, et sont disponibles par l'intermédiaire du [Profil du recensement](#), des [Tableaux de données](#) et des [Faits saillants en tableaux](#).

De plus, la [Série « Perspective géographique »](#) présente des données et des faits saillants sur des thèmes clés du présent article du Quotidien et des articles de la série Recensement en bref, et ce, pour divers niveaux géographiques.

Les [produits de référence](#) contiennent des renseignements permettant de mieux comprendre les données du recensement. Ces produits incluent le [Guide du Recensement de la population, 2016](#), qui résume les aspects fondamentaux du recensement, et qui présente les taux de réponse et d'autres renseignements sur la qualité des données. Ils comprennent également le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2016](#), qui présente les concepts et les variables du recensement, et le [Guide de référence sur la scolarité](#), qui explique les concepts du recensement ainsi que les modifications apportées au Recensement de 2016. Tout au long du cycle de diffusion, le Dictionnaire et le Guide du Recensement de la population sont mis à jour en fonction des nouveaux renseignements.

Les produits et services géographiques liés au Programme du Recensement de 2016 figurent à la section [Géographie](#). On y trouve [GéoRecherche](#), une application de cartographie interactive, pour diverses régions géographiques normalisées, et des [cartes thématiques](#) qui présentent des données pour diverses régions géographiques normalisées.

Une infographie intitulée [Portrait de la scolarité au Canada](#) illustre les faits saillants de 2016 en matière de scolarité.

Le public est invité à [clavarder avec nos experts](#) à ce sujet.

La présente diffusion du 29 novembre 2017 constitue la dernière grande diffusion de données du Recensement de la population de 2016. Veuillez consulter [l'horaire de diffusion du Programme du Recensement de 2016](#) pour connaître la liste complète des thèmes des données qui ont été diffusées précédemment.

De même, vous pouvez visiter le module Web du [Programme du recensement](#) au cours des mois à venir pour rester au fait de la diffusion d'autres produits de données, qui s'ajouteront aux produits déjà diffusés pour dresser un portrait encore plus complet de la population canadienne.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3901](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).